

*En chemin vers l'Ascension et la Pentecôte*

Che(è)r(e)s ami(e)s,

La période de déconfinement qui s'ouvre pour notre pays à partir du 11 mai est une étape transitoire qui va nous conduire jusqu'au 2 juin, cela nous réjouit, même si ce n'est pas encore le bout du tunnel... Cette période concerne aussi notre vie ecclésiale. L'impossibilité, pour l'instant maintenue, de célébrer les messes publiquement dans nos églises n'empêche pas que, pour nous aussi, la vie communautaire doit se redéployer progressivement.

Qu'avons-nous à vivre d'ici le moment où nos activités pourront reprendre ? Avec les membres du Conseil pastoral nous réfléchissons aux propositions à vous faire qui respectent le cadre strict des consignes sanitaires dans la limite de rassemblements de 10 personnes maximum (Sauf pour les obsèques où une dérogation est accordée depuis le confinement, jusqu'à 20 personnes). Notez déjà que selon la volonté des évêques de notre diocèse, les messes à domicile ne sont pas autorisées tant pour respecter les consignes sanitaires que pour éviter les dérives claniques et les jalousies dans les communautés.

Je vous invite à vivre ces prochains jours comme un temps de préparation intense à l'Ascension et à la Pentecôte. Le Christ a rejoint le Père pour préparer notre place au Ciel, l'Esprit Saint est répandu sur nous comme un Esprit de force, de courage, de conseil, d'adoration. Le Christ nous accompagne sur ce chemin où nous risquons de nous perdre, il nous guide vers son Père. Il est bien le Chemin, la Vérité et la Vie comme il nous le rappelle dans l'Evangile de ce dimanche.

Les prêtres de la paroisse se joignent à moi pour vous adresser leurs encouragements dans cette étape encore difficile de notre vie sociale et ecclésiale.

Restons vigilants en prenant soin de nous et des autres.

En communion de prière fraternelle.

abbé Ch-Ed Bruneaut  
Curé de la paroisse Saint-Joseph de Castries

**Voir les annonces pages suivantes**

### **Quelques propositions pour rester unis les uns aux autres :**

- ✓ S'unir aux messes célébrées en privé, de la Paroisse St Joseph de Castries :  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9h  
Mardi et samedi 18h  
Dimanche 11h
- ✓ Suivre les offices retransmis et radiodiffusés, Prière de communion spirituelle (cf. lettres précédentes du curé).
- ✓ **Récitation de la 2ème prière mariale pour le mois de mai, tous les soirs à 19h**  
**«Sous l'abri de ta miséricorde...»**  
<https://montpellier.catholique.fr/index.php/actus/1760-lettre-du-saint-pere-a-tous-les-fideles-pour-le-mois-de-mai-2020>
- ✓ Prier l'Angélus
- ✓ Lire la Parole de Dieu

### **LETTRE INFOS**

**Eglise Catholique de l'Hérault - N° 216 - 6 Mai 2020**  
**en PJ**

### **JOURNÉE DES CHRÉTIENS D'ORIENT - 17 mai 2020**

**Plus d'infos : [www.oeuvre-orient.fr](http://www.oeuvre-orient.fr)**

### **DON EN LIGNE OU PAR CHÈQUE**

*En cliquant sur les liens ci-dessous vous serez dirigé vers la page du formulaire de don sur laquelle vous choisirez votre paroisse et la nature de votre offrande (quête, messe, cierges)*

Soit par le site de la Conférence des Evêques de France :

[https://donner.catholique.fr/quete/~mon-don?\\_cv=1](https://donner.catholique.fr/quete/~mon-don?_cv=1)

Soit par le site du diocèse :

<https://montpellier.catholique.fr/index.php/actus/1724-faire-un-don-a-votre-paroisse>

Il vous est possible aussi par le biais du site du diocèse de laisser une intention de messe, qui sera célébrée à la paroisse St-Joseph de Castries, ou faire brûler un cierge que l'on allumera à l'église de Castries.

- Adresser un chèque à la paroisse :

Vous pouvez aussi déposer dans une enveloppe **vos dons** (avec vos coordonnées téléphoniques) en mentionnant la nature de votre offrande, **par chèque (à raison d'un chèque par offrande différente, quête, messe, ou cierges)** à l'ordre de **Paroisse st Joseph de Castries** dans la boîte aux lettres du Foyer Saint-Etienne, 3, Montée du Micocoulier à Castries ou à l'accueil de l'église le dimanche. Ce don cultuel ne permettra pas d'obtenir une réduction fiscale.

*Merci à tous ceux qui sont sensibles à la vie économique de notre paroisse*

## **OFFRANDES DE CARÊME**

*A remettre jusqu'au 1er week-end de juin : samedi 6 et dimanche 7 juin.*

A déposer sous enveloppe à l'accueil de l'église de Castries, (à gauche en entrant) ou dans la boîte aux lettres du Foyer St Etienne.

*À votre demande, un reçu fiscal vous sera adressé  
par les bénéficiaires de votre offrande*

✓ Pour soutenir le séminaire des Missions Africaines en Inde, chèque à l'ordre de Société des Missions Africaines. (Indiquer au dos du chèque : Projet de la paroisse de Castries pour l'Inde)

✓ Pour soutenir l'Œuvre d'Orient, chèque à l'ordre de l'Œuvre d'Orient.

*Merci de votre générosité*

## **UN MILLION DE CHAPELETS**

*Le défi lancé par les Petites Sœurs des Pauvres*

Lors de la révolution au Portugal en 1974, la Sainte Vierge a dit à Sr Lucia : «La situation de troubles s'arrêtera quand il y aura un million de familles qui prient le chapelet».

Maintenant, un million de familles pourraient-elles s'unir pour prier le chapelet afin d'arrêter le Covid-19 ?

Rejoignez-les dans cette prière et propagez autour de vous cette chaîne de chapelets priés en famille !

**Pour s'inscrire :**

<https://petitessoeursdespauvres.org/un-million-de-familles/>

## **OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE CASTRIES**

**dimanche 10 mai de 15h30 à 18h30**

pour venir prier individuellement en respectant les distances de sécurité sanitaire, sans créer de rassemblement, offrir un cierge ou des intentions de messe à l'accueil de l'église en entrant à gauche, à l'autel de Saint Christophe.

*Merci aux personnes qui se rendent disponibles pour que l'église soit ouverte*